

DECRET N° 91-144 du 1er juillet 1991
chargeant Madame Véronique LAWSON,
Ministre de la Santé Publique de
l'intérim de Madame Véronique AHOYO,
Ministre du Travail et des Affaires
Sociales pour compter du 13 Juin 1991.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
VU le Décret N° 91-68 du 4 Avril 1991 portant composition du Gouvernement Provisoire,

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 13 Juin 1991 Madame Véronique LAWSON, Ministre de la Santé Publique est chargé de l'intérim du Ministre du Travail et des Affaires Sociales pendant l'absence de Madame Véronique AHOYO.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 1er juillet 1991

par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 SGG 4 MTAS-MSP 6 AUTRES MINISTERES 14
DÉPARTEMENT 6 JORB 1.-